

ELVEN

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

ELVEN

Projet arrêté en date du 05 novembre 2018	
Enquête publique du 11 mars 2019 au 12 avril 2019	
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation en date du 08 juillet 2019	



Sommaire des pièces du PLU

Numéro de la pièce	Titre de la pièce
I	Rapport de Présentation
I.1	Diagnostic territorial et ses annexes cartographiques
I.2	Etat Initial de l'environnement
I-2-1	Inventaire 2007 des cours d'eau et zones humides
I-2-2	Inventaire Complémentaires des zones humides à Elven
I.3	Justifications dont Evaluation Environnementale
I-3-1	Annexe Etude Loi Barnier 2007
II	Projet d'Aménagement et de Développement Durables
III	Orientations d'Aménagement et de Programmation
IV	Pièces réglementaires
IV.1	Règlement littéral
IV.2.1	Règlement graphique Nord-ouest
IV.2.2	Règlement graphique Nord-est
IV.2.3	Règlement graphique Sud-ouest
IV.2.4	Règlement graphique Sud-centre
IV.2.5	Règlement graphique Sud-est
IV.2.6	Règlement graphique Plan général
IV.2.7	Règlement graphique Agglomération Nord
IV.2.8	Règlement graphique Agglomération Sud
V	Annexes
V-1	Liste des Annexes
V-2	Servitudes d'Utilité Publique (fiches, tableau et plan)
V-3	Annexes sanitaires
V.3.1	Notice des annexes sanitaires
V.3.2	Zonage assainissement EU (Notice et zonage)
V.3.3	Zonage assainissement EP (zonage, résumé et règlement)
V.3.4	Réseau AEP (plan et synoptique)
V-4	Risques et PPR
V.4.1	PPRI Bassin versant Saint-Eloi (zonage et règlement)
V.4.2	PPRI Bassin versant du bassin vannetais (zonage et règlement)
V.4.3	Arrêté préfectoral de classement sonore des infrastructures
V-5	Autres annexes
V.5.1	Droit de préemption urbain
V.5.2	ZAC Centre-ville
V.5.3	Instauration de la taxe d'aménagement
V.5.4	Arrêté préfectoral risque exposition au plomb
V.5.5	Bois et forêt relevant du régime forestier
V.5.6	Périmètre de sursis à statuer
V.5.7	Liste des plantes invasives
V.5.8	Périmètre délimité des abords (PDA) des MH
V.5.9	Délibération étude PDA
VI	Pièces administratives
VI-1	Délibérations
VI-2	Avis PPA, MRAE et commissions, Enquête publique et mémoires en réponse
VI.2.1	Réponse aux avis des PPA et commissions
VI.2.2	Réponse aux conclusions du CE
VI.2.3	Réponse aux observations du public